

# COLLABORER AVEC UN COLLÈGUE MALENTENDANT.

**Lieu :**

Physique (locaux de l'entreprise)

**Durée :**

7 heures sur 1 jour

**Apprenants :**

Environ 10/session

**Tarif :**

32€/h/apprenant

**Pré-requis :**

Aucun pré-requis n'est nécessaire pour suivre cette formation.

**Points forts :**

- Mise en pratique avec de nombreux exemples pour une approche concrète du handicap auditif en entreprise. Les ateliers collaboratifs facilitent la prise en compte des enjeux à petite échelle.
- Formateur expert et pédagogue pouvant répondre aux questions d'un public non initié.
- Les stagiaires repartent de la formation avec des bonnes pratiques concrètes à mettre en place.

**Modalités pédagogiques :**

- Transfert de compétences théoriques.
- Acquisition de compétences opérationnelles par la pratique.
- Apprentissage collaboratif.
- Formation favorisant l'engagement du participant pour un meilleur ancrage des enseignements.
- Cas pratiques adaptés à la situation de l'entreprise.

**Évaluation :**

- L'évaluation des compétences sera réalisée à la fin de la formation à travers trois modalités d'évaluation : rigueur et assiduité tout au long de la formation, quiz d'évaluation des connaissances, et étude de cas de mise en situation.
- Une attestation de réussite sera remise individuellement dans les 7 jours suivants la formation.
- Un suivi des présences sera effectué tout au long de la formation.

**Financement :**

Possibilité de financement via votre OPCO

**Délais d'accès :**

La formation pourra débuter minimum 1 mois après le premier échange.

**Délais de réponse :**

Votre demande d'information sera traitée sous 7 jours ouvrés.

**Langue d'accompagnement :**

Français

**Accessibilité aux personnes en situation de handicap :**

Pour toutes nos formations, nous réalisons une étude préalable afin d'adapter le format aux personnes en situation de handicap. De plus, en fonction des demandes, nous mettrons tout en œuvre pour nous tourner vers les partenaires spécialisés. Le référent handicap se tient à votre disposition.

**OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES :**

- Comprendre le parcours de soin de la perte auditive.
- Identifier les enjeux du handicap en milieu professionnel.
- Faciliter l'inclusion des personnes porteuses d'un handicap auditif.

**PROGRAMME DE FORMATION :****Comprendre le parcours de soin de la perte auditive.****Apport théorique sur le fonctionnement de l'oreille**

- Quiz pour tester les connaissances des stagiaires.
- Explication du fonctionnement de l'oreille et des pathologies liées.
- Présentation du parcours de soin auditif et des démarches d'appareillage.

**Dépistage auditif et sensibilisation à la déficience auditive**

- Simulation de baisse d'audition.
- Vérification de l'audition des stagiaires : test tonal et test vocal.

**Identifier les enjeux du handicap auditif en milieu professionnel.****Introduction à la culture sourde**

- Présentation de l'histoire du handicap auditif : préjugés, spécificités.
- L'inclusion en entreprise : quels enjeux ?

**Compréhension des différents enjeux autour de l'audition**

- Discussion et débat au sujet des stéréotypes sur la perte auditive en entreprise.
- Présentation du statut et des démarches RQTH.

**Faciliter l'inclusion des personnes porteuses d'un handicap auditif.****Adoption des bonnes pratiques de manière générale**

- Réflexion en travail de groupe sur les bonnes façons d'inclure une personne malentendante.
- Présentation des différentes manières de communiquer avec une personne malentendante.
- Partage des bonnes pratiques à adopter.

**Adaptation à l'entreprise**

- Réalisation d'un état des lieux de ce qui est mis en place aujourd'hui dans l'entreprise.
- Création de process pour appliquer les bonnes pratiques en interne.
  - À son arrivée
  - Au moment de collaborer
  - En teambuilding ou temps de pause
  - Au départ

**CONTACT :**

Responsable pédagogique : Chloé CARRERE  
Réfèrent handicap : Paul BRUGALE  
Contact : [formation@sonup.fr](mailto:formation@sonup.fr) - 04 49 23 12 22